

## DECISION 08/23

Ville d'Arbois  
Tél : 03 84 66 55 55  
Mail : [mairie@arbois.fr](mailto:mairie@arbois.fr)  
[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)

**Objet** : Convention mise à disposition terrain football

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 29 juin 2020 délégrant à Mme la Maire la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à disposition le terrain de football principal et ses équipements au district de football ;

### DECIDE

D'accepter de mettre à disposition gratuitement le terrain de football principal et des ses équipements à la ligue de Bourgogne Franche-Comté et au district de Football pour la saison 2022/2023

Arbois, le 09 mai 2023

La Maire,



Valérie DEPIERRE

